



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Isère
Grenoble
5 rue de l' Ancien-Champ-de-Mars

Centre de formation d'apprentis, actuellement lycée d'enseignement général, technologique et professionnel Jean-Jaurès

Références du dossier

Numéro de dossier : IA38000997
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : centre de formation, lycée
Précision sur la dénomination : d'apprentis ; lycée d'enseignement général et technologique ; lycée professionnel
Appellation : Jean-Jaurès
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2015, BN, 56, 161, 162 ; 1931, G, 1071

Historique

A l'origine école d'apprentissage de la Ville de Grenoble, l'actuel lycée Jean-Jaurès est construit entre 1932 et 1935. Les premiers cours sont dispensés dans l'établissement en 1938. Il devient dans les années 70 Centre d'enseignement technologique (CET), puis lycée d'enseignement professionnel (LEP) puis lycée professionnel (LP).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()
Dates : 1935 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : R. Chablé (architecte, signature)

Description

Construit selon un plan en U, il comprend un corps de bâtiment principal et deux ailes orientés nord / sud se déployant en cœur d'îlot et délimitant une cour étroite. Il est flanqué dans sa partie ouest d'un petit bâtiment d'un étage, **ancien dispensaire** (étudié).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, enduit
Matériau(x) de couverture : tuile
Plan : plan régulier en U
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 3 étages carrés, étage en surcroît
Couvrements : charpente en béton armé apparente
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à deux pans, pignon découvert ; croupe polygonale
Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu, en maçonnerie ; escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : ferronnerie, mosaïque

Statut, intérêt et protection

Bel exemple d'architecture moderne et décor de style Art déco qui mérite d'être préservé : porte d'entrée et appliques décoratives en façade principale, escalier et son garde-corps, ascenseur

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : élévation, escalier, porte, ascenseur

Statut de la propriété : propriété de la commune

SYNTHESE

HISTORIQUE

L'A.P.P.S. et la construction de l'immeuble de la rue de l'Ancien-Champs-de-Mars (1886-1934)

[Pour une approche complète de l'histoire de l'association créée en vue d'assurer l'enseignement professionnel des apprentis, nous renvoyons à la thèse d'E. Loiseau (Université des Sciences sociales de Grenoble, 1974, 2 vol.)].

L'A.P.S.S. (Association pour l'enseignement professionnel post-scolaire) est fondée en 1886 ; à cette date, elle porte le nom d'Association du Commerce et de l'Industrie (A.C.I.) et a pour objet d'assurer la formation des apprentis par le biais d'un enseignement post-scolaire, dispensé une fois la scolarité obligatoire accomplie (certificat d'études). L'association répond ce faisant au besoin d'instaurer à Grenoble un véritable enseignement professionnel, formulé dès les années 1830 et précisé en 1857 par M. Bertrand (**Lettre sur la fondation d'un véritable enseignement professionnel à Grenoble**, BM Grenoble, V. 15. 562 ; cité par E. Loiseau, 1974, vol.1, p. 04).

L'A.C.I., qui est une institution privée, a pour objet de développer par des travaux pratiques l'instruction acquise dans les écoles et de donner à ses membres des moyens de se perfectionner (**Statuts**, 1886, BM Grenoble, V. 8021) : il s'agit alors essentiellement d'un enseignement pour adultes. A partir de 1903, l'accent est mis sur l'éducation populaire (LOISEAU, E., 1974, vol. 1, p. 05). En 1911, l'association change de nom et prend celui d'A.P.S. (Association pour l'enseignement post-scolaire). En 1922, dans le prologement de la loi Astier, la municipalité grenobloise encourage la délégation à l'A.P.S. de certains cours d'enseignement professionnel, mais jusqu'en 1929 aucun de ces cours ne sera déclaré obligatoire (Ibid., p. 28). C'est à l'initiative du maire socialiste Paul Mistral qu'est décidée en 1931, afin de se mettre en conformité avec la loi Astier, l'édification d'un immeuble regroupant les différentes organisations professionnelles qui jusqu'alors dispensent leur enseignement aux jeunes apprentis dans différents lieux de la ville, généralement des salles de classes d'écoles publiques existantes, mais principalement depuis 1926 au lycée Vaucanson (AD Isère, 8 T 1/6). L'objectif de l'institution est alors clairement réaffirmé : il s'agit de contribuer au " perfectionnement de la jeunesse dans tous les milieux et par toutes les voies de l'esprit, aussi bien du point de vue moral que professionnel " (cité par E. LOISEAU, 1974, vol. 1, p. 30).

Le 23 août 1938, l'association dépose de nouveaux statuts et change de nom (désormais A.P.P.S., ou Association pour l'enseignement professionnel et post-scolaire) et signe une convention tripartite avec la Ville de Grenoble et la Chambre de Commerce, laquelle stipule que l'enseignement professionnel dispensé dans ce nouveau bâtiment serait officiellement contrôlé et surveillé par le Ministère de l'Instruction publique.

Le projet et la construction de l'immeuble de l'A.P.P.S. (1931-1935)

En 1931, la Ville de Grenoble décide de construire une école d'apprentissage, afin de rassembler en un seul lieu des enseignements professionnels dispersés dans divers locaux appartenant à la municipalité, et contracte pour ce faire un emprunt de 12 000 000 francs (AC Grenoble, 4 M 251 : extrait du registre des délibérations, 11 septembre 1932) ; elle compte par ailleurs solliciter la participation de l'État (Sous-secrétariat de l'Enseignement technique) à hauteur de 50 %. La construction est autorisée par un arrêté préfectoral du 24 août 1931 et déclarée d'utilité publique le 8 décembre 1932. Situé 5 rue du Champ de Mars, le terrain acquis par la Ville pour un montant de 650 000 francs, est alors occupé par les ateliers industriels de M. Léopold Barret, fabricant de machines à coudre domicilié 33 avenue Alsace Lorraine (AC Grenoble, 4 M 251).

La première rentrée a lieu le 1er octobre 1935. Dans son rapport annuel, l'inspecteur de l'enseignement technique exprime sa satisfaction de voir enfin regroupés " dans le magnifique bâtiment de la rue de l'Ancien Champs de Mars construit par la Ville avec le concours de l'État et de la Chambre de commerce (...) qui va permettre d'unifier l'enseignement professionnel et en facilitera grandement le contrôle " (AD Isère, 8 T 1/6, Rapport de 1935, p. 3).

A partir des années 1960, l'exiguïté des locaux de la rue de l'Ancien-Champs-de-Mars se fait de plus en plus sentir ; la Ville propose alors d'en construire de nouveaux, qui seront édifiés sur le site du Village olympique à partir de 1968, comprenant 12 476 m² d'ateliers, un bâtiment de 9717 m² pour l'administration, les salles de classe et les laboratoires, et un second de 3781 m² pour l'internat, le restaurant scolaire et ses cuisines et les logements de fonction (E. LOISEAU, 1974, vol. 2, p.494).

Entre 1985 et 1987 une campagne de restructuration du bâtiment est entreprise. Les modifications les plus importantes concernent la salle de théâtre implantée dans le sous-sol et désaffectée : le toit à longs pans est démoli et remplacé par une dalle de béton faisant office de cour de récréation, et une bibliothèque - centre de documentation aménagée dans le sous-sol. L'ancienne scène est conservée et transformée en estrade. C'est à cette date que les locaux de la Goutte de lait sont annexés au lycée et transformés en foyer pour les élèves au 1er étage et salle de gymnastique au 2e.

Ce n'est qu'en 1991 qu'est régularisée par un bail emphytéotique la jouissance du terrain que la Ville avait concédé à l'A.P.P.S. pour l'implantation de ses locaux (AC Grenoble, 1999 W 291).

DESCRIPTION

Le lycée est construit sur une parcelle étroite du centre-ville, dans le quartier Jean-Jaurès. Il est inclus dans un îlot relativement dense et ne possède qu'une cour étroite entre les deux ailes est et ouest. De plan en U, il est flanqué dans sa partie ouest d'un petit bâtiment d'un étage carré et demi étage, ancien dispensaire (étudié).

La façade principale est située le long de la rue de l'Ancien-Champ-Mars. Elle comporte un rez-de-chaussée surélevé avec soubassement en pierre de taille à bossage rustique continu percé de 3 soupiraux de part et d'autre de l'entrée et deux portes métalliques à deux vantaux à ses extrémités. Les baies du rez-de-chaussée, en hauteur, sont séparées par d'étroits piliers en béton de section losangique. La séparation entre le rez-de-chaussée et les 3 étages carrés est assurée par un large bandeau interrompu pour les 5 travées centrales par un balcon marquant l'étage noble, dans lequel se situent les bureaux de l'administration (proviseur et intendance). Ces trois étages s'organisent selon une composition ordonnancée et une stricte symétrie centrale : deux travées latérales marquées dans la hauteur des trois niveaux par des piliers d'un seul tenant, 7 travées centrales dont les niveaux sont nettement séparés par des lignes horizontales et verticales sur les deux premiers niveaux, et un dernier niveau avec baies en hauteur reprenant le dessin des baies du rez-de-chaussée. L'étage en surcroît est séparé des précédents par un bandeau continu et surmonté d'une corniche saillante en ciment mouluré.

Au rez-de-chaussée, l'axe central est marqué par un degré à pans de quatre marches et une porte cintrée monumentale à refends en pierre de taille, à deux vantaux en fer forgé et vitrés, surmontés d'un châssis de tympan en plein cintre et en éventail, également vitré, sur la traverse duquel est apposé le monogramme APPS (pour Association Professionnelle de la Promotion Sociale) et l'inscription VILLE DE GRENOBLE. Les dormants sont ornés d'un motif de demi-disques qui se prolonge en bordure du châssis de tympan. Cette porte s'inscrit dans un carré marqué par deux pilastres et un linteau en pierre de taille à l'intérieur duquel se développe un décor de cassons de grès cérame. Sur le pilastre de gauche, en haut, signature de l'architecte et date de construction : R. CHABLÉ / ARCHITECTE / 1935. Deux torchères en applique en fer forgé encadrent la porte. Le motif de disques se retrouve sur le garde-corps en fer forgé du balcon du premier étage, ici entrelacés.

Les élévations latérales extérieures sont également symétriques. Au milieu de chacune se trouve une tour d'escalier demi-hors-œuvre, correspondant aux issues de secours, percée de baies rectangulaires obturées par un grillage métallique maintenu par des fers plats formant un motif de rectangles de différentes dimensions. Côté cour, elles sont strictement identiques, comprenant huit travées sur quatre niveaux. Le corps de bâtiment principal est marqué en son centre par une tour d'escalier demi-hors-œuvre et de plan semi-circulaire, couverte d'une croupe polygonale. La cour intérieure, étroite, est comprise entre les deux ailes est et ouest ; orientée au nord, elle est peu lumineuse.

L'entrée principale ouvre sur vestibule carrelé en damiers noirs et blancs, chaque damier étant composé de 16 carreaux de grès cérame ; sur le pourtour, bordure en carreau de grès cérame vert. Un emmarchement de cinq degrés conduit au palier principal duquel part l'escalier central, suspendu, avec garde-corps en fer forgé de style Art déco. Un ascenseur en occupe le vide central. Il a conservé sa cage et sa cabine en bois d'origine, ainsi que la fermeture par rideau métallique coulissant à croisillons. De part et d'autre de l'escalier central, deux escaliers droits conduisent au sous-sol où est installé le Centre de documentation, ancienne salle de théâtre.

La distribution s'organise à l'identique dans les étages : palier de l'escalier prolongé par deux couloirs de part et d'autre, couloir longeant les élévations extérieures et salles de classe côté cour, éclairées en second jour par des baies vitrées en verre cathédrale, placées en hauteur et ouvrant sur le couloir. Les classes communiquent entre elles par des portes intérieures situées à l'opposé du couloir ; elles sont éclairées par trois larges baies ouvrant sur la cour et parquetée en chêne pour certaines. Bureaux de l'administration au premier étage, côté rue, salles de classes aux étages 2, 3 et 4, logements, dont la plupart sont désaffectés, au dernier.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Isère : 8 T 1/6. Situation de l'enseignement technique en Isère. Rapports annuels des inspecteurs départementaux, 1930-1938**
AD Isère : 8 T 1/6. **Situation de l'enseignement technique en Isère. Rapports annuels des inspecteurs départementaux de l'enseignement technique sur le fonctionnement des cours professionnels publics et privés, 1930-1938**
Rapport annuel, 1935, p. 1-3
AD Isère : 8 T 1/6
- **AC Grenoble : 4 M 251. A.P.P.S Construction, acquisition de terrains, plans, 1931-1965**
AC Grenoble : 4 M 251. **A.P.P.S Construction, acquisition de terrains, plans, 1931-1965**
AC Grenoble : 4 M 251
- **AC Grenoble. 1985 PC 105. Lycée Jean-Jaurès, 5 rue de l' Ancien Champ de Mars. Restructuration des locaux : permis de construire, 1985**
AC Grenoble. 1985 PC 105. **Lycée Jean-Jaurès, 5 rue de l' Ancien Champ de Mars. Restructuration des locaux : permis de construire, 1985**
AC Grenoble : 1985 PC 105
- **AC Grenoble : 1999 W 291. Extrait du Registre des délibération du Conseil municipal, séance du 10.12.1991**
AC Grenoble : 1999 W 291. **Extrait du Registre des délibération du Conseil municipal, séance du 10.12.1991**
AC Grenoble : 1999 W 291

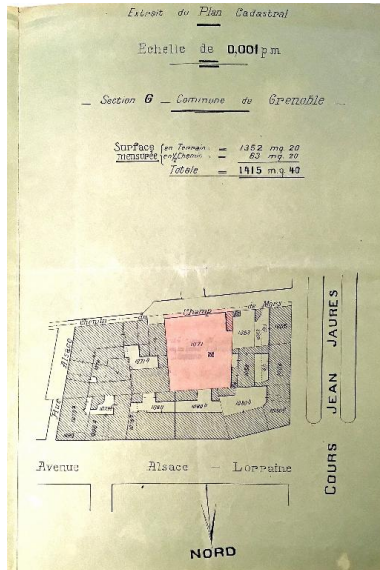
Documents figurés

- **[Extrait du Plan parcellaire de la Ville de Grenoble, section G : propriété de M. Léopold Barret] / 1932. (AC Grenoble, 4 M 251)**
[Extrait du Plan parcellaire de la Ville de Grenoble, section G : propriété de M. Léopold Barret] / 1932.
1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 1000 (AC Grenoble, 4 M 251)
AC Grenoble : 4 M 251
- **[Propriété de M. Barret : plan masse] / 1932. 1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 500 (AC Grenoble, 4 M 251)**
[Propriété de M. Barret : plan masse] / 1932. 1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 500 (AC Grenoble, 4 M 251)
AC Grenoble : 4 M 251
- **A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupe / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess. (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109**
A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupes / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess., encre noire, papier beige. Ech. 1 : 100 (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109
AC Grenoble : 4 M 251 ; 763 W 109

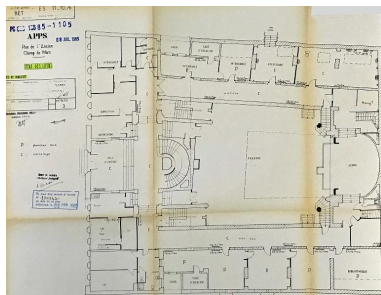
Bibliographie

- **LOISEAU, E. L'évolution de l'A.P.P.S. de son origine à l'époque actuelle (1886-1971). Grenoble : 1974, 2 vol. mss.**
LOISEAU, E. **L'évolution de l'A.P.P.S. de son origine à l'époque actuelle (1886-1971).** Thèse de doctorat de 3e cycle, Université des Sciences sociales de Grenoble, Grenoble : 1974, 2 vol. mss.
AC Grenoble : 2 BIB 29

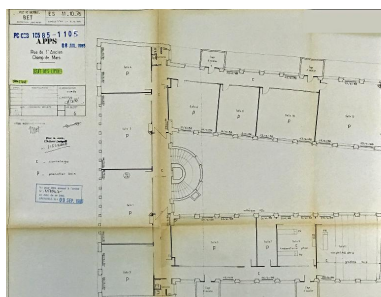
Illustrations



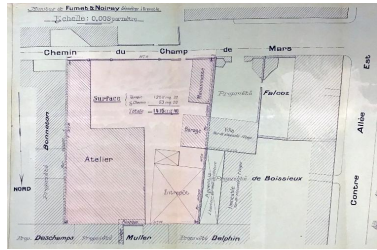
Extrait du plan parcellaire de la Ville : propriété de M. Barret, 1932
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20173800494NUCA



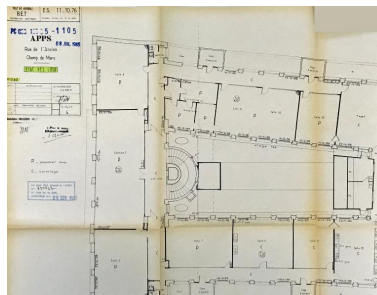
Etat des lieux, 1985 : plan du rez-de-chaussée (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800499NUCA



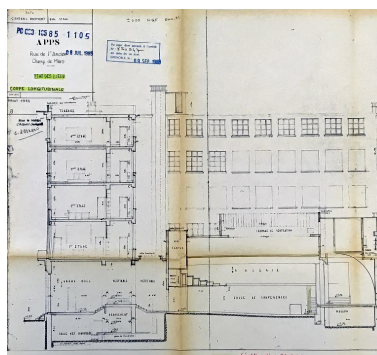
Etat des lieux, 1985 : plan du 3e étage (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800574NUCA



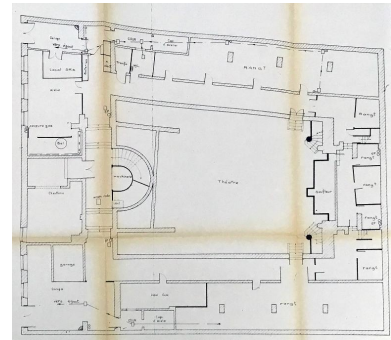
Propriété de M. Barret : plan masse, 1932 (AC Grenoble, 4 M 251)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20173800495NUCA



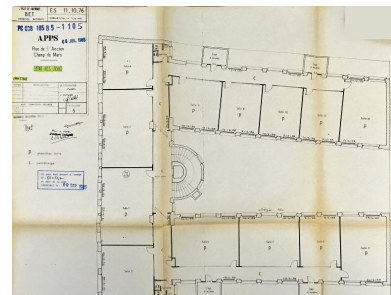
Etat des lieux, 1985 : plan du 1er étage (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800500NUCA



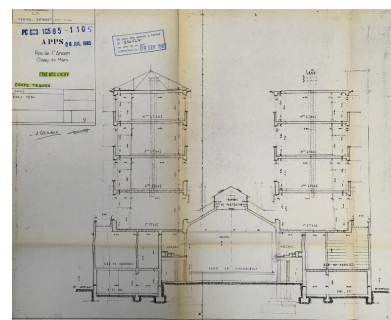
Etat des lieux, 1985 : coupe longitudinale (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800575NUCA



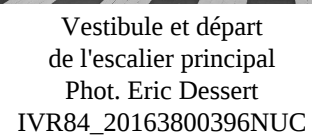
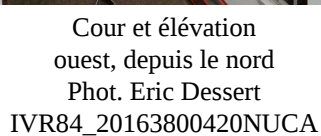
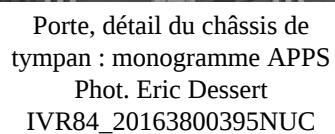
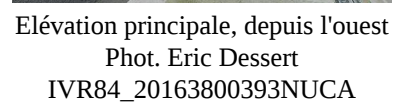
Etat des lieux, 1985 : plan du sous-sol (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800498NUCA



Etat des lieux, 1985 : plan du 2e étage (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800573NUCA

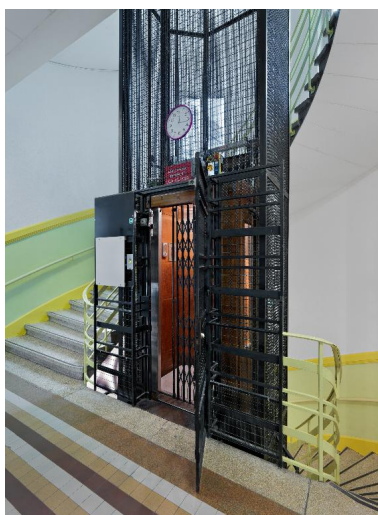


Etat des lieux, 1985 : coupe transversale (AC Grenoble, 1985 PC 105)
Phot. Catherine Guégan, Autr. Ville de Grenoble.
Bureau d'études techniques
IVR84_20173800576NUCA





Couloir du rez-de-chaussée
départ de l'escalier et cage
d'ascenseur, depuis l'est
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800397NUC



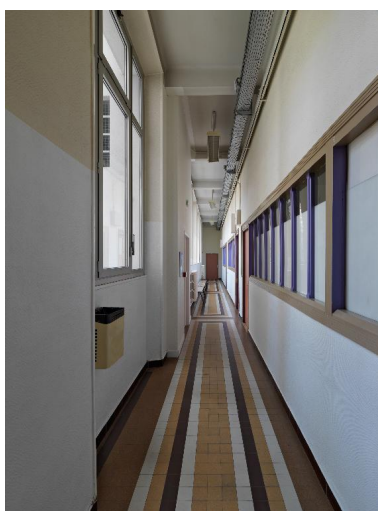
Cage et cabine de l'ascenseur
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800415NUCAQ



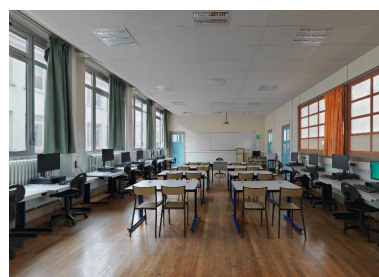
CDI, vue d'ensemble depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800399NUCA



Couloir principal, 4e étage
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800417NUCA



Couloir des classes,
aile ouest, 3e étage
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800413NUCA



Salle de classe, 3e étage, aile ouest
Phot. Eric Dessert
IVR84_20163800421NUCAQ



Porte d'un logement
de fonction, 4e étage
Phot. Eric Dessert

IVR84_20163800418NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ancien dispensaire, dit La Goutte de lait, actuellement foyer des lycéens du lycée Jean-Jaurès, dit salle Calypso (IA38000998) Rhône-Alpes, Isère, Grenoble, 17 bis cours Jean-Jaurès

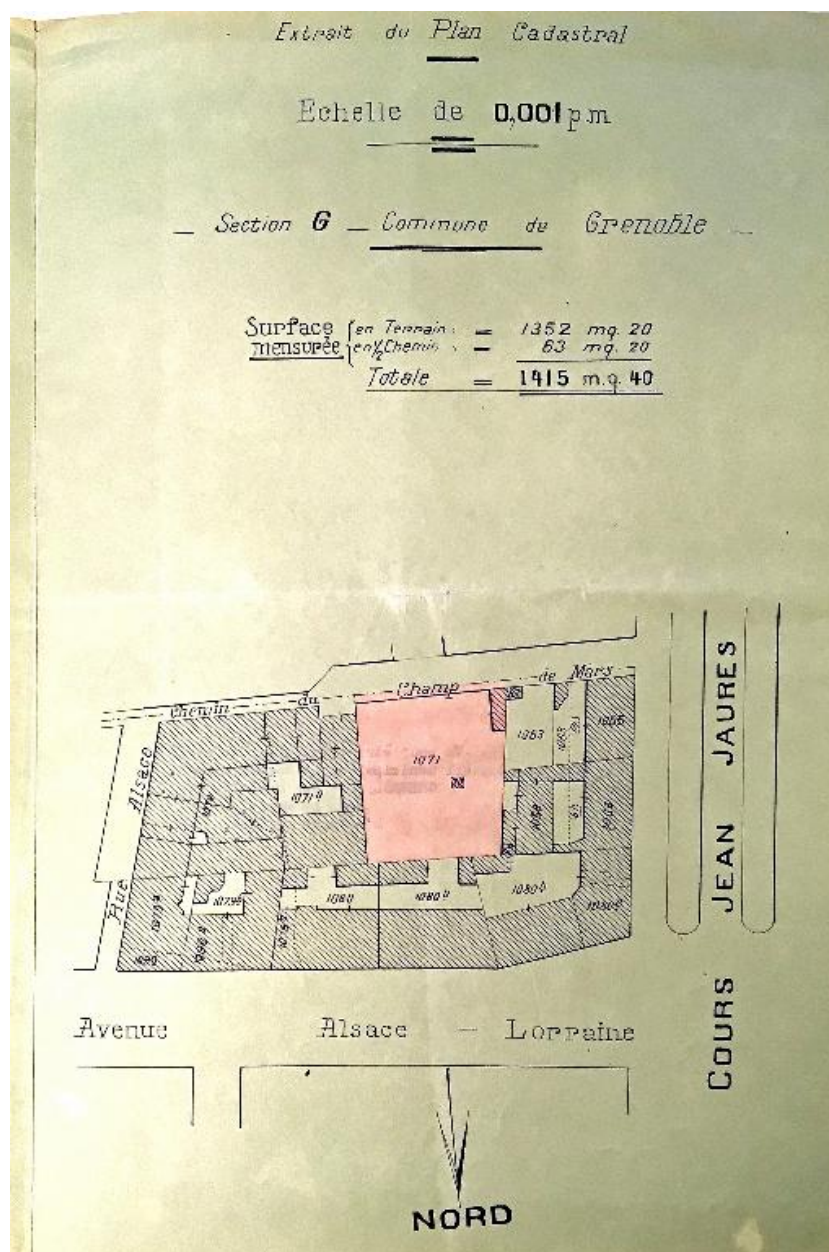
Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait du plan parcellaire de la Ville : propriété de M. Barret, 1932

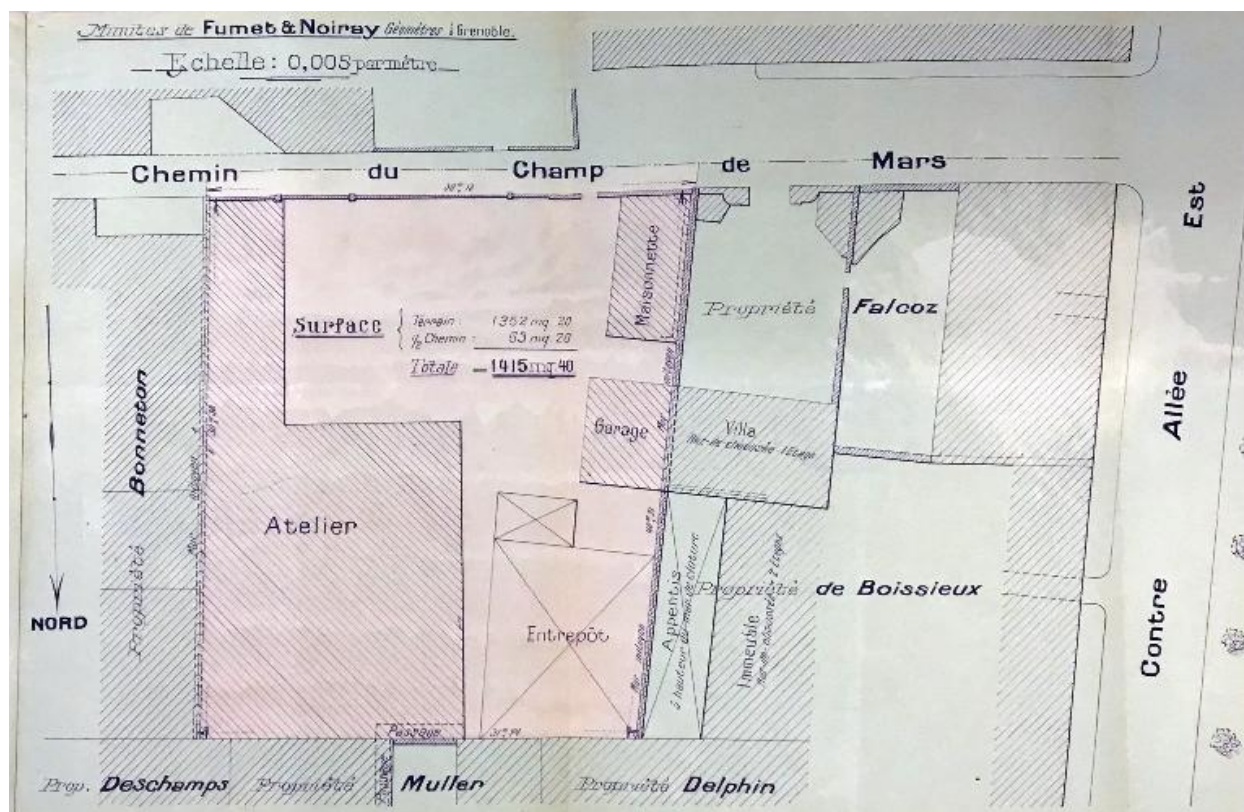
Référence du document reproduit :

- [Extrait du Plan parcellaire de la Ville de Grenoble, section G : propriété de M. Léopold Barret] / 1932. (AC Grenoble, 4 M 251)
- [Extrait du Plan parcellaire de la Ville de Grenoble, section G : propriété de M. Léopold Barret] / 1932. 1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 1000 (AC Grenoble, 4 M 251)
- AC Grenoble : 4 M 251

IVR84_20173800494NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Barret : plan masse, 1932 (AC Grenoble, 4 M 251)

Référence du document reproduit :

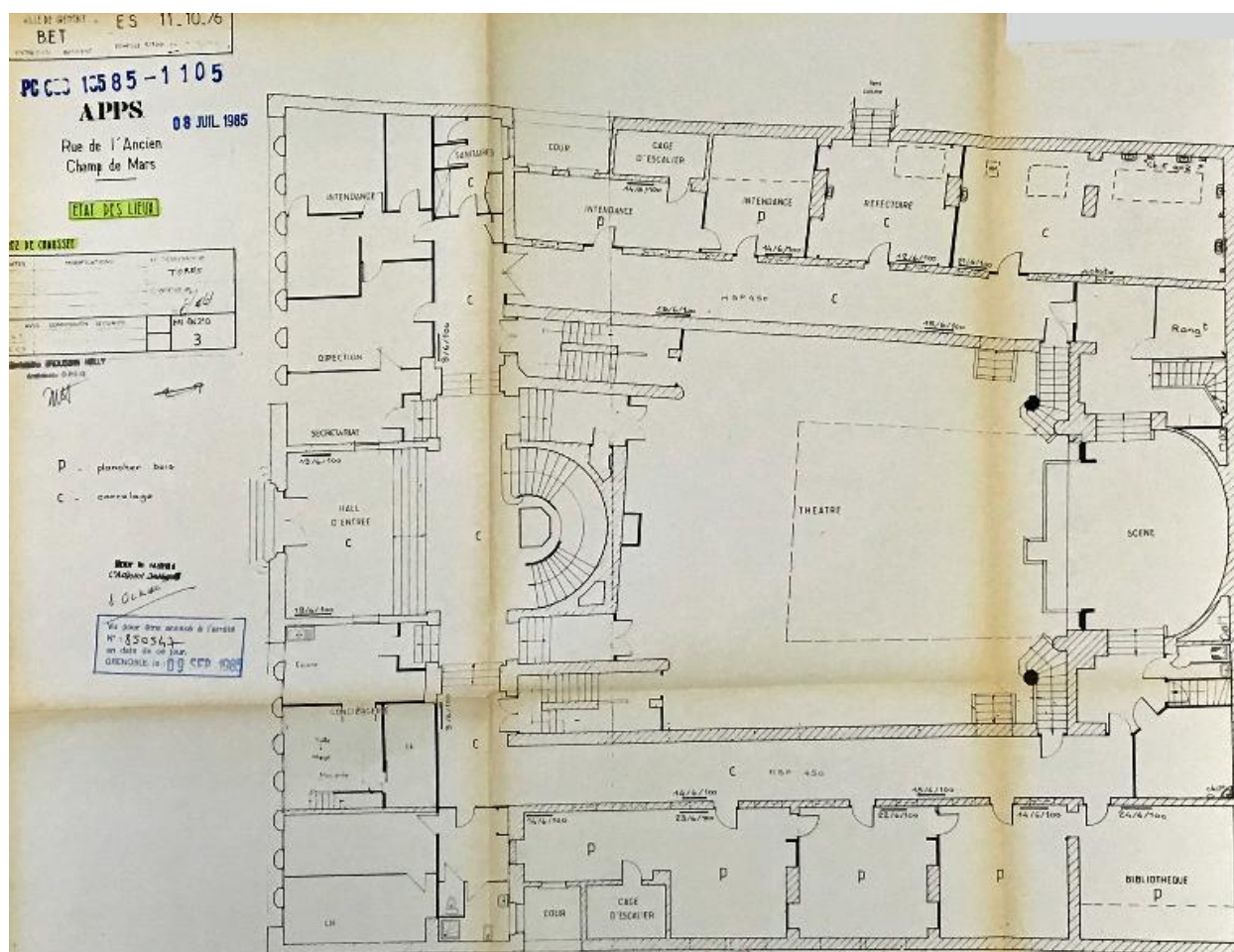
- **[Propriété de M. Barret : plan masse] / 1932. 1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 500 (AC Grenoble, 4 M 251)**
 [Propriété de M. Barret : plan masse] / 1932. 1 Dess. Plume, encre violette, crayon rouge. Ech. 1 : 500 (AC Grenoble, 4 M 251)
 AC Grenoble : 4 M 251

IVR84_20173800495NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Etat des lieux, 1985 : plan du rez-de-chaussée (AC Grenoble, 1985 PC 105)

Référence du document reproduit :

- **A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupe / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess. (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109**
A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupes / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess., encre noire, papier beige. Ech. 1 : 100 (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109
 AC Grenoble : 4 M 251 ; 763 W 109

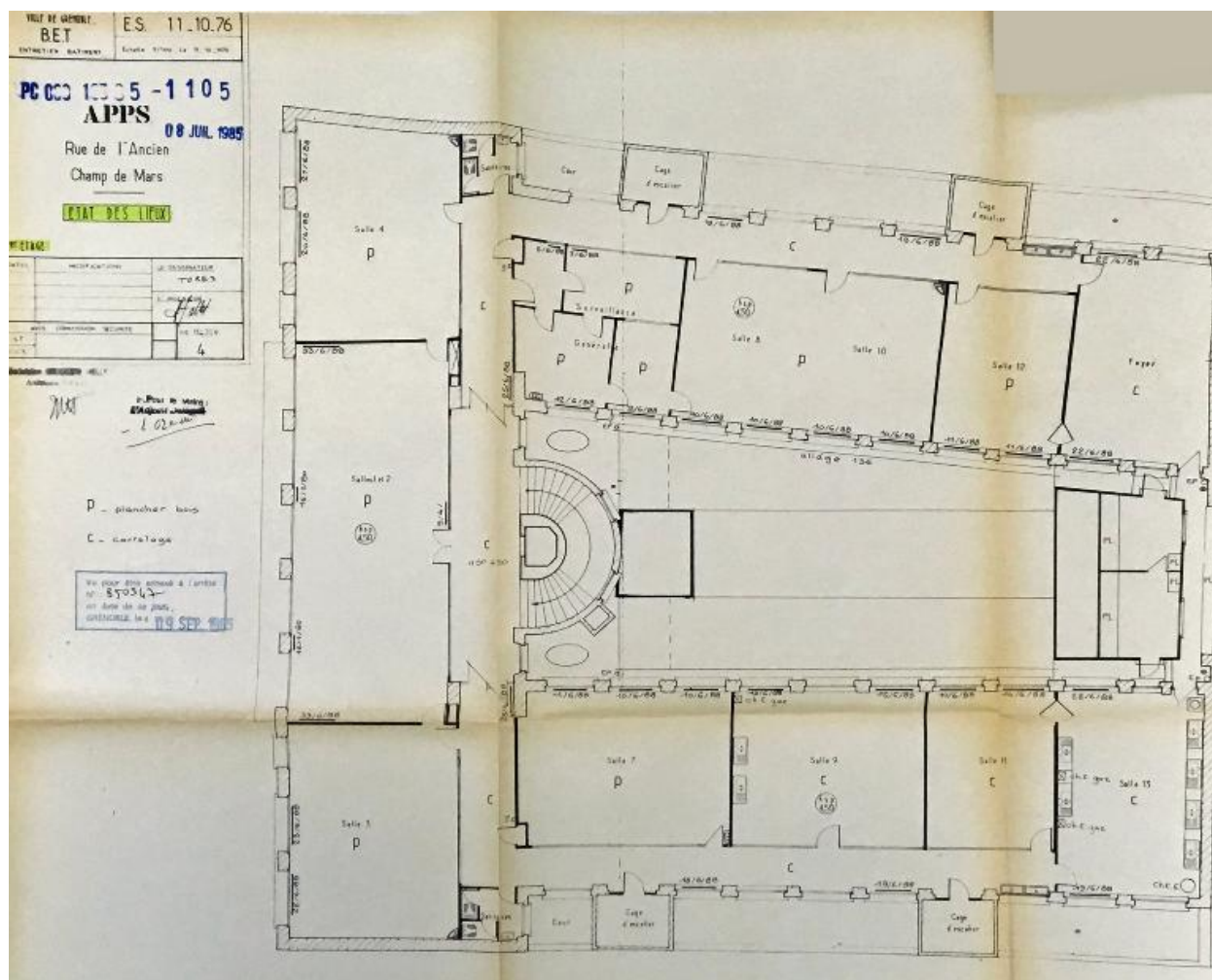
IVR84_20173800499NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Ville de Grenoble. Bureau d'études techniques

© Archives communales de Grenoble

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etat des lieux, 1985 : plan du 1er étage (AC Grenoble, 1985 PC 105)

Référence du document reproduit :

- **A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupe / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess. (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109**
A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupes / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess., encre noire, papier beige. Ech. 1 : 100 (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109
 AC Grenoble : 4 M 251 ; 763 W 109

IVR84_20173800500NUCA

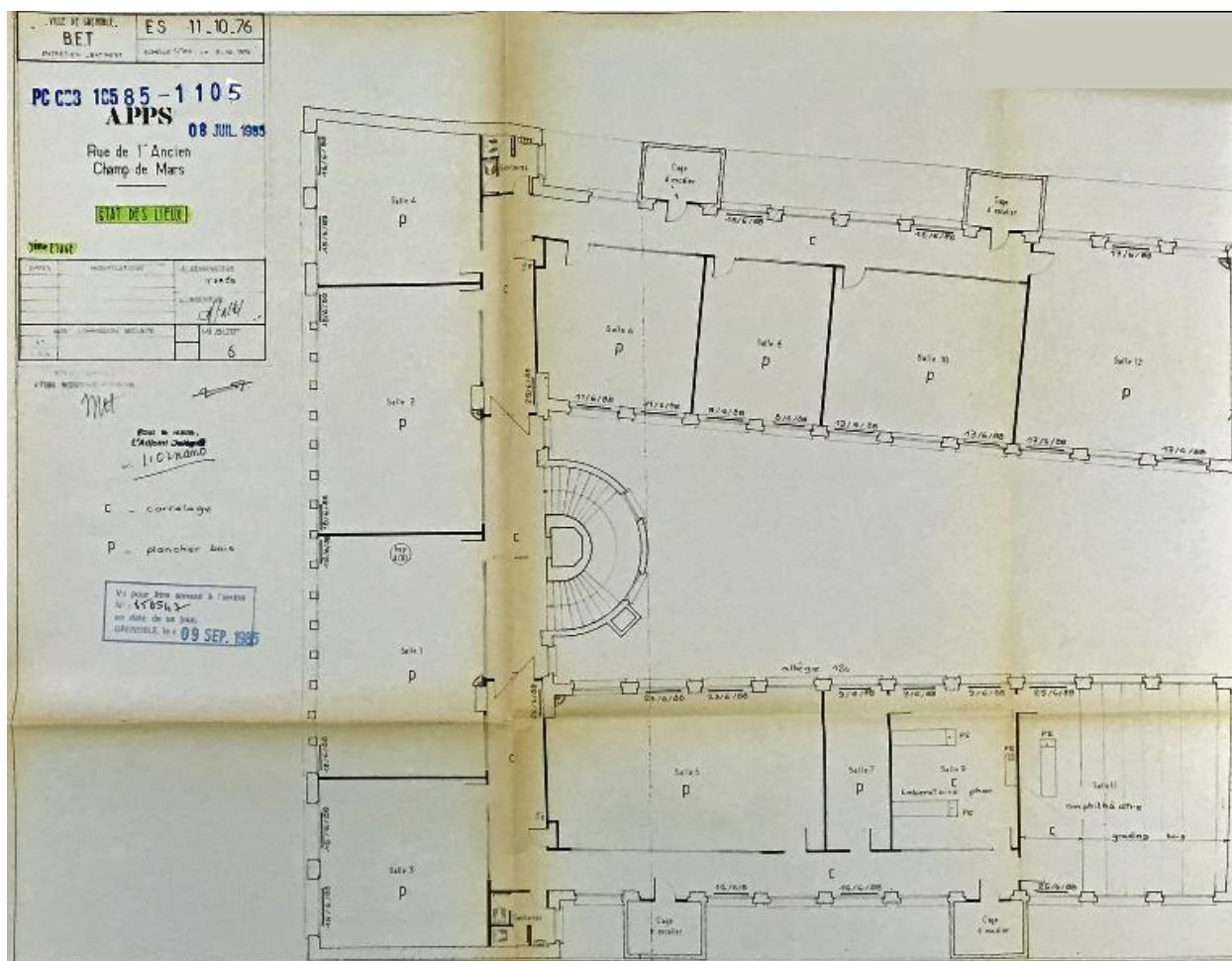
Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Ville de Grenoble. Bureau d'études techniques

© Archives communales de Grenoble

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Etat des lieux, 1985 : plan du 3e étage (AC Grenoble, 1985 PC 105)

Référence du document reproduit :

- **A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupe / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess. (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109**
A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupes / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess., encre noire, papier beige. Ech. 1 : 100 (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109
 AC Grenoble : 4 M 251 ; 763 W 109

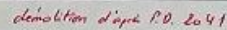
IVR84_20173800574NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

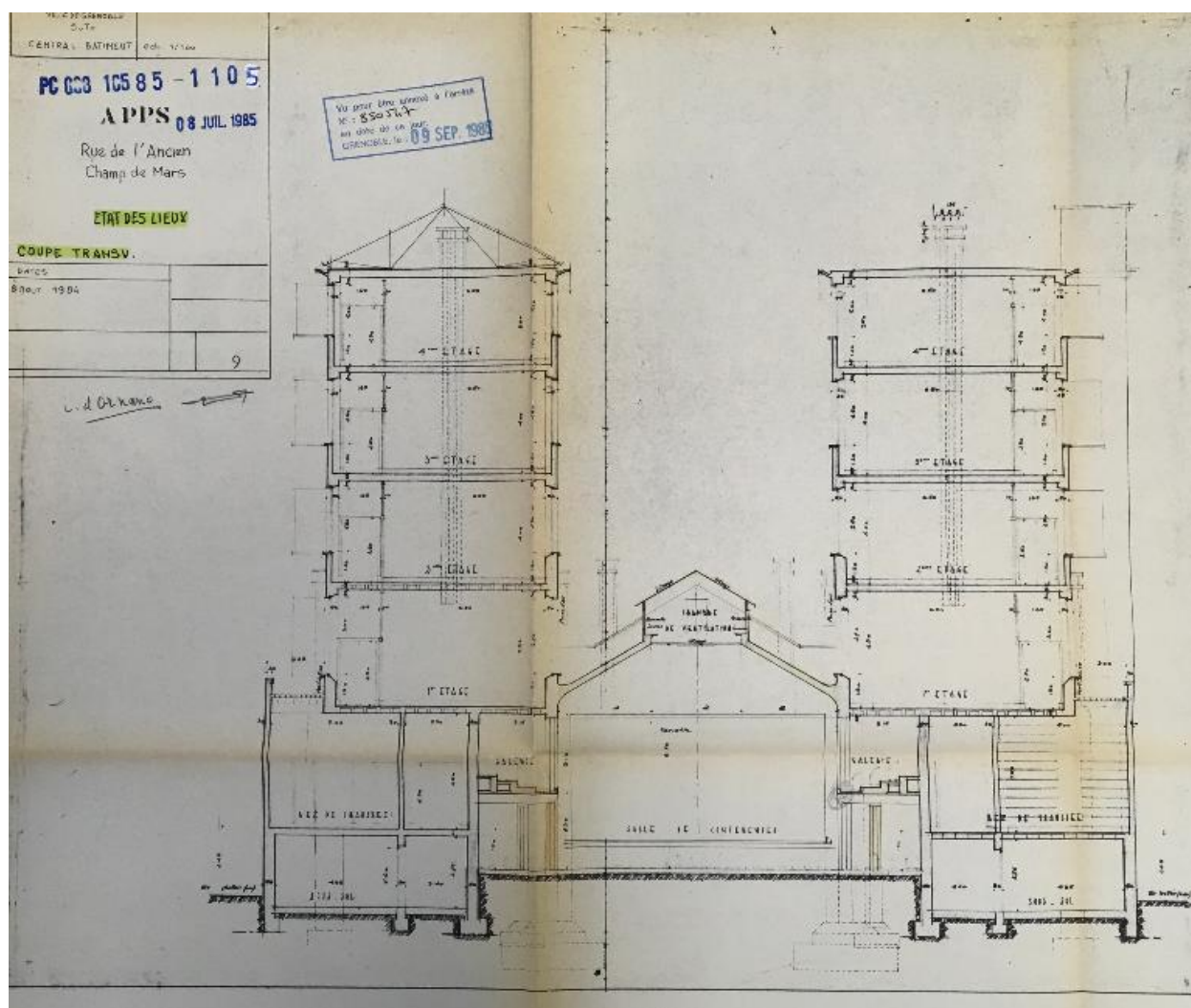
Auteur du document reproduit : Ville de Grenoble. Bureau d'études techniques

© Archives communales de Grenoble

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etat des lieux, 1985 : coupe transversale (AC Grenoble, 1985 PC 105)

Référence du document reproduit :

- **A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupe / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess. (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109**
A.P.P.S. Rue de l'Ancien Champ de Mars. Etat des lieux : plans, coupes / Ville de Grenoble, B.E.T. 6 Dess., encre noire, papier beige. Ech. 1 : 100 (AC Grenoble, 1985 PC 105). Jeu de plans identique sous la cote 763 W 109
 AC Grenoble : 4 M 251 ; 763 W 109

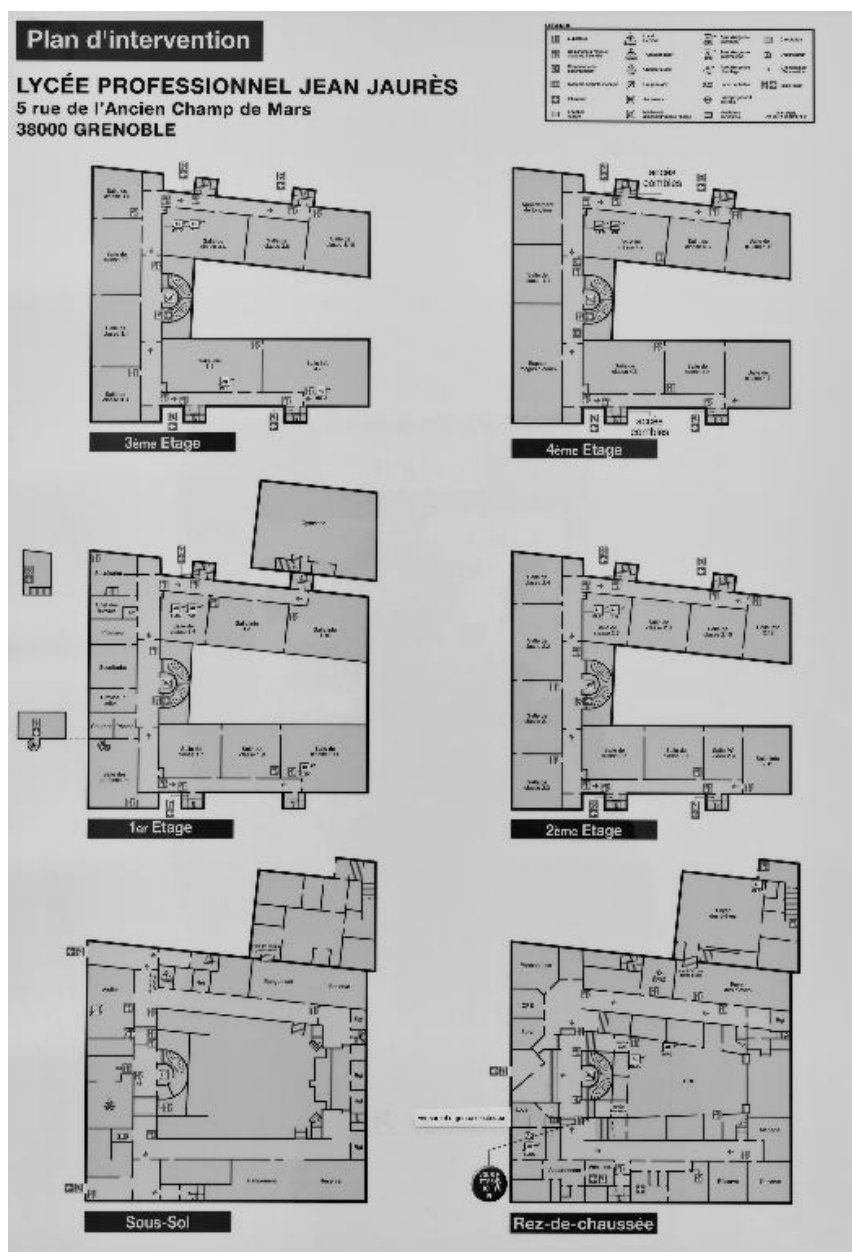
IVR84_20173800576NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Ville de Grenoble. Bureau d'études techniques

© Archives communales de Grenoble

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans schématiques des niveaux

IVR84_20163800398NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne

IVR84_20163800501NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Microsoft corporation

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation principale, depuis l'ouest

IVR84_20163800393NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'entrée

IVR84_20163800394NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte, détail du châssis de tympan : monogramme APPS

IVR84_20163800395NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cour : élévations et tour d'escalier

IVR84_20163800400NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour et élévation ouest, depuis le nord

IVR84_20163800420NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation latérale est, vue partielle

IVR84_20163800392NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestibule et départ de l'escalier principal

IVR84_20163800396NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

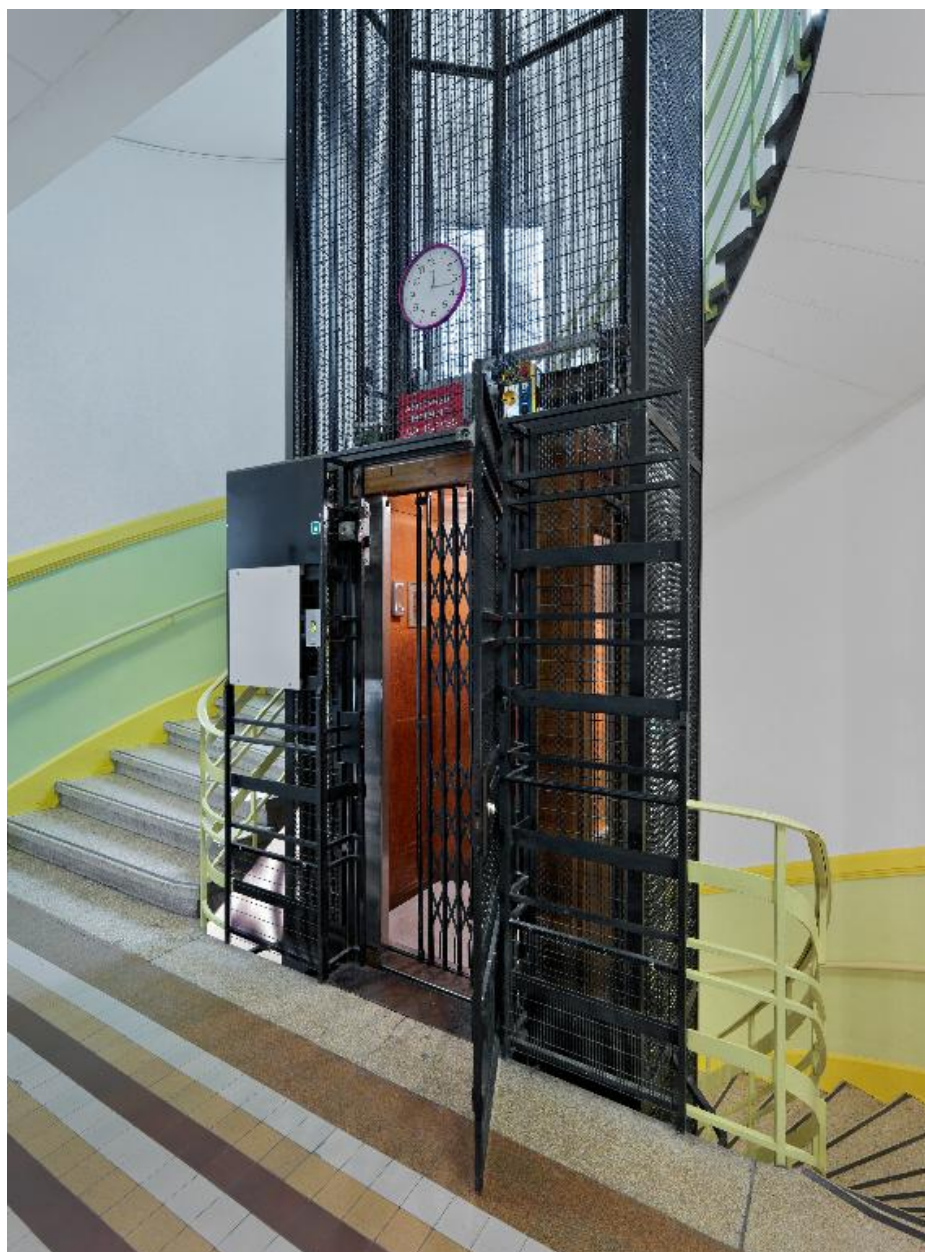


Couloir du rez-de-chaussée départ de l'escalier et cage d'ascenseur, depuis l'est

IVR84_20163800397NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage et cabine de l'ascenseur

IVR84_20163800415NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



CDI, vue d'ensemble depuis le sud

IVR84_20163800399NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir principal, 4e étage

IVR84_20163800417NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

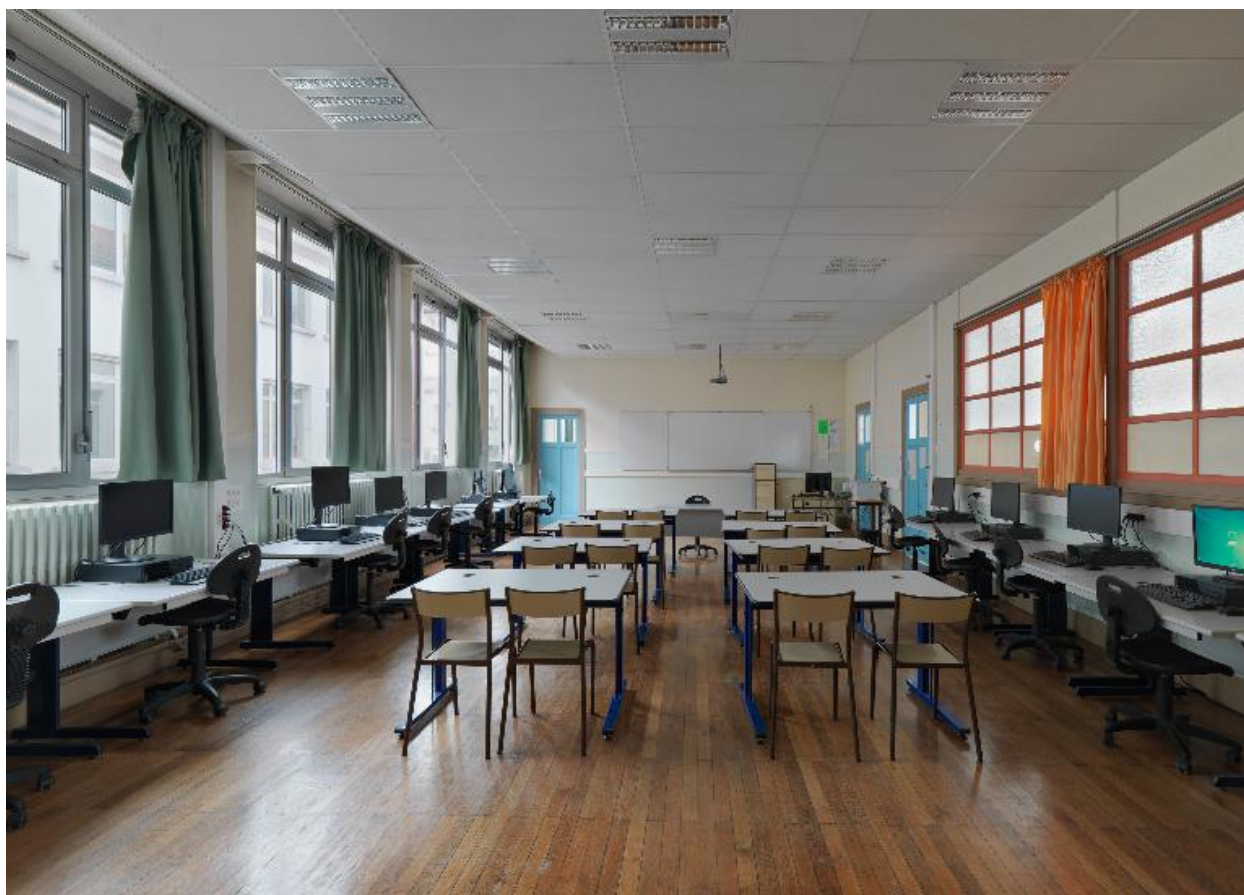


Couloir des classes, aile ouest, 3e étage

IVR84_20163800413NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de classe, 3e étage, aile ouest

IVR84_20163800421NUCAQ

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'un logement de fonction, 4e étage

IVR84_20163800418NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation